Les élus bluffatys ont tenu leur première séance publique de l'année, dont le compte rendu vient d'être affiché sur les portes de la maison commune. Le sujet principal portait sur une question de technique budgétaire. Les élus ont donc ouï l'exposé qui devait les amener à autoriser le maire à engager des dépenses.

Alors que les communes peuvent voter leur budget avant le début de l'année, elles disposent d'un délai jusqu'au 15 avril de l'année en cours. Le budget constitue une autorisation donner au maire d'effectuer les recettes et dépenses dans la limite des sommes budgétées et votées. Cela est valable pour une année civile. Il ressort donc de ces règles que, si la commune veut réaliser des dépenses en attendant le nouveau budget, un dispositif permet aux élus de donner une autorisation au maire de réaliser les dépenses d'investissement dans ce laps de temps.

Ils ont donc décidé de donner l'autorisation au maire d'engager et de payer les dépenses d'investissements à hauteur de 148 075 €.

Les élus du conseil municipal ont également donné leur accord de principe au recrutement d'un agent technique communal qui pourra être mis à disposition, le cas échéant, à la commune de Talloires-Montmin, afin de « pallier des demandes urgentes, dans un contexte financier contraint et permettant d'économiser les finances publiques ».

Les policiers municipaux de Tallloires-Montmin interviennent aussi sur Bluffy

Cette coopération entre les deux communes a vu le début des interventions des policiers municipaux de la station lacustre, avec des contrôles sur la circulation des poids lourds, la vitesse en agglomération et le brûlage des déchets verts.

Des informations ont été données sur le Schéma directeur des voies cyclables et des développements le Plan de transports en site intégral du Grand Annecy, ainsi que sur le futur Plan local d'urbanisme intercommunal sur le même périmètre. Les élus ont rappelé unanimement « leur volonté de conserver la dimension de petit village de la commune ».

Après une réunion de 2 heures, l'ensemble des points à l'ordre du jour étant épuisé, la prochaine réunion a été fixée au 10 février.